

Stratégie de l'Université dans le domaine de la transition écologique

Document présenté au Conseil d'administration, le 24 septembre 2021

La transition écologique et environnementale est un enjeu prioritaire de l'Université Lumière Lyon 2. Au cours des dernières années déjà, de nombreuses actions ont déjà été menées, tant pour améliorer la qualité énergétique et environnementale des locaux que pour faire évoluer les pratiques quotidiennes. A titre d'exemple, on peut citer :

- *Suivi annuel de données : consommations énergétiques, utilisation d'énergies renouvelables, rénovation énergétique, consommation d'eau potable, gestion des espaces verts, gestion et tri des déchets, déplacements, alimentation.*
- *Déplacement : nombre d'arceaux vélos déployés : 275 contre 127 en 2015, création d'une station Vélo'v de 30 sur PDA, soutien sur le campus PDA à l'association de la « P'tite rustine »*
- *Espaces verts : aucun produit phytosanitaire depuis deux ans, utilisation d'un taille-haie électrique avec batterie, cuve de récupération d'eau de pluie sur PDA.*
- *Communication/sensibilisation : de nombreuses campagnes ont eu lieu à intervalles réguliers (notamment sensibilisation aux eco-gestes), une page de l'intranet est consacrée à la thématique du développement durable, de nombreux cafés de la MDE sur les questions écologiques.*
- *Consommation d'énergie : les travaux du plan campus sur le campus BDR (isolation des toits, remplacement des menuiseries) contribueront à une réduction significative de notre consommation.*
- *Généralisation de l'usage du papier recyclé pour les impressions et la reprographie.*
- *Mise en place d'éco cendriers sur nos deux campus. Les mégots sont ensuite recyclés.*

Il est nécessaire d'aller beaucoup plus loin dans ces démarches. Devant l'urgence climatique, et en tant qu'acteur responsable au cœur d'une société qui doit réussir la transition vers une utilisation plus sobre de ses ressources énergétiques, l'université Lumière Lyon 2 fait le choix d'entreprendre des actions fortes, et cela dans tous nos domaines d'activité.

Un choix de gouvernance affirmé

Le projet d'établissement adopté en 2019 positionnait le développement durable comme l'un des axes stratégiques pour l'université. Les enjeux concernant la transition écologique sont désormais portés politiquement grâce à la désignation, en 2021, d'un Vice-président en charge des campus et de la transition écologique. Ce Vice-président s'est vu confier, entre autres, les missions suivantes :

- *Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique d'établissement transversale, articulée et en lien avec les partenaires internes et externes, en matière de développement durable afin de favoriser la transition écologique de l'établissement ;*
- *Accompagner les services et les membres de la communauté universitaire dans la prise en compte et la mise en cohérence des objectifs de développement durable dans leurs procédures (marchés publics, RH, sensibilisation, accompagnement et soutien aux initiatives en faveur de la transition écologique et solidaire, etc.) ;*

- *Veiller à la cohérence des projets immobiliers et des usages des locaux avec la stratégie de transition écologique de l'établissement ;*

Des choix d'investissement forts

De nombreux investissements à venir permettront d'améliorer sensiblement la qualité énergétique des locaux et ainsi notre empreinte sur l'environnement.

- *Plus de 4 millions d'euros d'opérations, grâce à notre participation active au plan de relance, vont contribuer à réduire les consommations énergétiques : mise en place d'éclairage LED, mise en place de robinets thermostatiques, modernisation de la gestion technique centralisée des bâtiments, raccordement au chauffage urbain sur le campus PDA, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Ruche.*
- *La construction de la Ruche, bâtiment qui sera classé E3, améliorera significativement notre performance énergétique.*
- *Le projet de démolition/reconstruction des bâtiments L et V sur PDA, présenté dans le cadre du prochain CPER, devra également permettre de bénéficier de locaux alliant le confort des usager.es et la qualité énergétique.*
- *La part actuelle d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique de l'université (56%) va progresser grâce au raccordement au chauffage urbain sur le campus de PDA. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de La Ruche va également augmenter la part d'énergie renouvelable dans notre consommation d'électricité.*
- *Les aménagements extérieurs du campus PDA permettront de l'inscrire dans une démarche écologique globale : création d'un corridor écologique, développement des espaces verts et arborés, attention portée à l'infiltration et à l'utilisation des eaux pluviales.*

L'université doit s'engager, pour l'ensemble des opérations à venir, à tenir compte des dimensions écologiques de chaque projet pour aller progressivement vers des campus plus propres et respectueux de l'environnement.

Des projets de recherche, de formation et de médiation scientifique

La stratégie de transition écologique doit également se traduire par un soutien de l'établissement à des actions menées dans le cadre de ses missions principales. Ces initiatives pourront notamment répondre aux enjeux suivants :

- *Développement d'enseignements transversaux sur les enjeux de développement durable ou de transition écologique.*
- *Réduction de l'empreinte carbone des missions effectuées pour l'université, par ses personnels ou par ses invité.es ou intervenant.es extérieur.es.*
- *Inscription dans les initiatives du nouveau programme Erasmus+ pour soutenir les déplacements hors aérien.*
- *Développement des recherches collaboratives avec les partenaires de l'universités (collectivités territoriales, entreprises, associations...) sur les enjeux de la transition écologique.*

Cette stratégie de l'établissement s'inscrit évidemment dans une temporalité pluriannuelle. La mise en œuvre de la plupart des orientations retenues nécessite en effet des évolutions des pratiques et des organisations qui doivent être envisagées sur le moyen terme. En vue de structurer cette

démarche et de fixer des objectifs intermédiaires qui permette à l'établissement de progresser, une feuille de route sera proposée au Conseil d'administration chaque année à compter de septembre 2021.

Feuille de route transition écologique pour l'année 2021-2022

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique et de ses démarches pluriannuelles dans ce domaine, l'Université Lumière Lyon 2 se fixe les objectifs suivants pour l'année 2021-2022 :

- *Poursuite de la mise en place d'une politique de gestion et de tri des déchets en l'étendant à l'ensemble des activités de l'université : il s'agira au cours de cette année universitaire de définir cette politique pour la rendre opérationnelle en 2022/2023.*
- *Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation de l'ensemble des usager.es et personnels de l'université aux enjeux de la transition écologique.*
- *Lancement d'une réflexion sur l'empreinte carbone liée à l'ensemble des déplacements induits par les activités de l'Université, notamment les activités de recherche. Ce travail sera mené dans un premier temps, en 2021-2022, avec quelques structures dont l'expérience sera ensuite partagée en vue d'un élargissement de la démarche.*
- *Dans le cadre de la nouvelle offre de formation (rentrée 2022), mise en place d'enseignements autour de la thématique de la transition écologique ou plus largement du développement durable.*
- *Poursuite du travail engagé sur les clauses environnementales dans la passation des marchés passés par l'université.*
- *Elaboration d'un schéma directeur de la transition écologique : pour formaliser l'ensemble de ces orientations et impliquer l'ensemble des acteur/trices (enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, étudiant.es, personnels BIATTS), l'Université se dotera rapidement d'un « Schéma directeur de la transition écologique ». Un groupe de travail (avec des représentant.es de l'ensemble des acteur/trices de notre université) sera constitué et aura pour mission d'élaborer les grandes orientations de ce document qui sera ensuite soumis aux instances.*